

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2020

Présents : André BOIS, Murielle GARCIA, Maryan RIBICIC, Marion VANBERVLIET, Mireille VEYRON, , Emmanuel CABRIT, Philippe MENARD-BOCQUET, Sylvie PAQUET, Alain SABY, , Caroline MEYNET

Excusés : Mireille GOUMAS

Date de la convocation : 07/09/2020

Début de séance : 20 H 00

Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

COMPTE RENDU

1) Convention Commune/ACCA

Délibération 2020-09-10/01

Le maire présente un projet de convention pour contractualiser la mise à disposition d'une parcelle communale à l' ACCA de Dullin afin d'y installer une « cabane de chasse »

Après lecture et amendement de la convention, le conseil autorise le maire à signer cette convention.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

2) Préparation de la rencontre Habitants du vendredi 9 octobre 2020 à 18h30

QUOI	QUI	A FAIRE AVANT LE
Tourisme / Loisirs Aire de jeux / Local vélo	Alain Saby	
Aménagement CURE suite de la place (Définir accès de la cure, etc.) Abris cabanon cure	Mireille Veyron	
Environnement / Compostage / Potager pour école	Sylvie Paquet Murielle Garcia	

Sentiers	Marion Vanbervliet Philippe Ménard Bocquet	
Voiries / Urbanisme	André Bois Maryan Ribicic	
A vos idées !	Caroline Meynet	
Vie Sociale / Animations	Emmanuel Cabrit Mireille Goumas	

Un flyer est à réaliser et distribuer dans les boîtes aux lettres d'ici le 20 septembre 2020 et mettre un article sur le site internet et la page Facebook. Emmanuel & Marion s'en occupe. Il faudra que chacun distribue les flyers.

L'objectif est de proposer aux habitants les commissions afin de pouvoir les mettre en place.

Créer une équipe de bénévoles pour garder les enfants en cas de COVID et donc en manque d'enseignants.

3) Repas des Aînés

Compte-tenu de la crise sanitaire et des mesures de confinement liées au COVID-19, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu ce printemps. Une distribution de repas a été organisée pour les personnes de plus de 75 ans.

Le CCAS se réunira pour réfléchir à une action auprès de nos aînés.

4) Label Village étoilé

A l'initiative d'un habitant, la commune est inscrite sur le site Villes & Villages étoilés afin de recevoir un label. Prise de contact avec l'habitant de la commune pour avoir accès au questionnaire (le virement a été réalisé).

5) Désignation des délégués CNAS

Délibération 2020-09-10/02

Monsieur le Maire rappelle que la Commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

Afin de représenter la commune au sein des instances du CNAS, il convient de désigner deux délégués : un élu et un agent.

Monsieur le Maire propose de nommer Murielle GARCIA (élue) et Hélène GUYON (agent)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les candidatures proposées.

Murielle GARCIA et Hélène GUYON sont désignées déléguées de la commune au CNAS pendant la durée du mandat.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

6) Emploi entretien des gîtes – création de poste

Délibération 2020-09-10/03

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de l'agent d'entretien des gîtes communaux est actuellement un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité. Ce contrat prend fin le 30 novembre 2020 et ne peut pas être renouvelé.

Afin de rester sur le même type d'emploi, il est nécessaire de créer un poste avec un contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans renouvelable dans la limite maximale de 6 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De créer le poste d'agent technique territorial contractuel, grade de catégorie C, échelon 1 à 20/35ème pour une durée déterminée de 3 ans à compter du 1^{er} décembre 2020
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget

Ce recrutement intervient en application de l'article 3-3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

7) Appel à projets complémentaires de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)

Délibération 2020-09-10/04 annule et remplace la délibération 2020-08-26/03

Suite à une modification du projet de rénovation des huisseries des gîtes, le coût prévisionnel des travaux, incluant des volets roulants, s'élève à 158 812 € HT.

En conséquence, la délibération du 26/08/2020 est annulée et remplacée.

Présentation du projet : La préfecture a lancé un appel à projets dans le cadre du plan de relance de l'économie du gouvernement. A ce titre, le département de la Savoie s'est vu attribuer une dotation supplémentaire du DSIL. Les collectivités sont invitées à déposer leur dossier avant le 10 septembre. Dans le cadre du projet global d'adaptation du pôle touristique, une des tranches concerne la rénovation des huisseries avec pour objectif une amélioration thermique. Après réflexions, le conseil valide le dépôt d'un dossier de subventions auprès du DSIL sur cette phase de travaux.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- approuve le projet de rénovation des huisseries des gîtes
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 158 812 € HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de Etat 40%, Département 30%, Autofinancement 30%.
- demande à la préfecture dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2020 une subvention de 63 524€ HT pour la réalisation de cette opération

- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune
- autorise monsieur le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Pour 10 Contre 0 Abstention 0

8) Auberge – renouvellement du bail

Suite à l'état des lieux effectués en présence d'un huissier, le gérant de l'auberge de Mandrin a reçu un commandement afin de remettre à niveau les points qui ont été soulevés lors de la visite.

Un autre commandement a été délivré pour les retards de paiement. Ceux-ci ont été régularisés rapidement.

Le conseil attend le 2 octobre pour statuer sur la suite à donner.

9) Divers

- **Eclairage public** : un diagnostic sera réalisé par un professionnel.
- **Elagage peupliers** :

Le maire rappelle la situation d'une parcelle en bordure de voirie à Vergenucle qui aurait dû être cédée à la commune au moment du lotissement de terrains. La régularisation n'ayant jamais été faite, cette parcelle supporte des arbres de hautes tiges qu'il faut faire abattre.

Le conseil attend différents devis.

- **Travaux routes**

Chaque commune savoyarde est aidée par le Département pour entretenir son réseau routier.

Pour pouvoir toucher cette aide départementale qui se monte chaque année à hauteur de 8 000 euros, la commune va refaire la route de l'Impasse de Fourchet, soit 130 m l.

- **Route des Gabriaux**

Le maire rappelle la démarche engagée avec les habitants du Hameau des Gabriaux concernant des éventuelles mesures de ralentissement des véhicules. Une visite serait nécessaire sur place.

- **Charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse**

L'enquête Publique portant sur la révision de la Charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse est ouverte du 21/09/2020 au 25/10/2020. 3 permanences sont organisées à la Maison du Lac :

21/09 de 9h à 12h
06/10 de 14h30 à 17h30
23/10 de 14h30 à 17h30

Fin de séance : 22h00 Prochain conseil municipal : jeudi 8 octobre 2020 à 19h30